

PORTRAIT

Face aux pressions, notamment dans le dossier haïtien, la présidente d'Enfance et familles d'adoption défend la légalité des procédures pour éviter trafic d'enfants et échecs des adoptions à long terme

Geneviève Miral se défie des « aventuriers de l'adoption »

Des crises, dans l'univers passionnel et complexe de l'adoption, elle en a connu. Mais jamais de cette envergure. Depuis le séisme en Haïti, en janvier dernier, Geneviève Miral, la présidente d'Enfance et familles d'adoption (EFA) – première association de parents adoptifs et d'adoptés majeurs en France –, fait face au plus grand défi qu'elle ait rencontré en quinze ans de militantisme. D'abord parce que le tremblement de terre qui a frappé le pays est un drame immense; ensuite parce que l'île est le premier pays d'origine des enfants adoptés en France.

Lorsque la terre a tremblé aux Antilles, près d'un millier de familles françaises étaient ainsi en procédure d'adoption d'un petit Haïtien, plus ou moins avancée du point de vue administratif, certaines disposant déjà d'un jugement, d'autres non. Mais toutes en quête de nouvelles, avec la peur au ventre et le désir ardent d'accélérer l'arrivée de leur enfant. « C'est alors très difficile de ne pas céder à l'émotion, de se protéger de la flambée anxieuse », remarque Geneviève Miral, 46 ans, elle-même mère adoptive. Et pourtant, très vite, la présidente choisit la prudence, pressentant les dangers qu'il y aurait à confondre adoption et urgence humanitaire. Pour Janice Peyré, qui l'a précédée à ce poste, « elle a su garder la tête froide tout en étant à l'écoute des familles et sans verser dans la facilité, ce qui n'était pas du tout évident ».

« Beaucoup de parents, très angoissés, nous disaient : il faut avant tout sauver les enfants, les évacuer, même s'il n'y a pas de jugement d'adoption », se souvient ainsi Geneviève Miral, évoquant la médiatisation de la mort de trois Haïtiens en cours de procédure. Tombereaux de mails incendiaires, insultes, batailles de communiqués... La pression est alors à son comble. Mais, adhérente d'EFA depuis 1996, la présidente privilégie un travail de pédagogie, en mettant en avant l'avenir des enfants concernés. « Pour qu'ils puissent se construire sereinement, trouver leur place, la procédure doit être irréprochable et l'aval du pays clairement établi. C'est pour cela qu'on ne peut pas "évacuer" un enfant sans l'accord de la justice haïtienne », explique-t-elle, parlant « d'impérialisme » sous couvert d'humanitaire et faisant remarquer qu'en temps normal, en l'absence d'aide internationale, les décès en cours d'adoption sont plus nombreux à Haïti qu'ils ne le sont en ce moment.

Autrement dit, le politiquement correct, très peu pour elle. En dépit de leurs désaccords, Emmanuelle Guerry, la porte-parole du collectif « SOS Haïti enfants adoptés », reconnaît d'ailleurs en elle « une femme efficace » et « à poigne ». Plutôt du genre à mettre les pieds dans le plat. « Nous ne sommes pas des aventuriers de l'adoption », martèle Geneviève Miral, en pensant notamment au désastre de L'Arche de Zoé, dont les membres ont agi au mépris des règles élémentaires et dont EFA, dit-elle, avait très tôt signalé les dysfonctionnements au Quai d'Orsay. Dans un tout autre contexte, alors qu'environ six cents familles ont eu le bonheur de voir leur enfant haïtien fouler le sol français depuis le séisme (plus de 400 foyers seraient encore en attente), la présidente milite pour l'accélération de la délivrance de passeport – une fois le jugement émis – et pour un soutien actif des familles lorsque l'enfant est là.

Car pour cette ancienne libraire, c'est bien



FRANCK TOMPS/POUR LA CROIX

là que tout commence, même si l'on focalise souvent sur le temps d'attente. Geneviève Miral est donc très attentive à l'accompagnement des parents, ayant elle-même éprouvé que l'adoption, si réussie soit-elle, n'est pas un long fleuve tranquille. « En ce moment, mon fils de 10 ans est dans la révolte, confie-t-elle : il se demande souvent pourquoi il a été abandonné, il me dit : "Alors, je ne valais pas la peine ?" » Les coups sont rudes à encaisser, mais elle reste convaincue qu'il faut « affirmer sa place de mère, être solide et au clair avec ça », lui montrer qu'on sera toujours là, quoi qu'il advienne ». Il faut aussi, note-t-elle, être attentifs « à tous ces signes indirects, qui peuvent être révélateurs à un moment donné : un décrochage scolaire, des mensonges fréquents... »

Au fil des ans, elle reconnaît qu'elle s'est beaucoup appuyée sur l'association Enfance et familles d'adoption et le partage d'expérience avec d'autres parents. « J'avais envie de rendre ce que j'avais reçu », explique-t-elle ainsi pour justifier son engagement militant, puis son arrivée à la présidence (bénévole) au printemps 2009, qu'elle

assume tout en élevant ses trois enfants.

Cependant, le contexte a beaucoup changé depuis qu'elle-même s'est lancée dans l'aventure. « À l'époque, nous étions sereins parce que nous savions qu'il y aurait un enfant au bout du chemin – si long soit-il – de l'adoption. » Aujourd'hui, la présidente concède que ce n'est plus forcément le cas. Alors que les demandes d'adoption ont quasiment doublé en quinze ans en France (environ 8000 par an), le nombre des enfants adoptables à l'étranger a diminué, les pays privilégiant souvent des procédures sur leur propre territoire. L'année dernière, seuls 3017 enfants ont ainsi été adoptés, auxquels il faut ajouter l'adoption en France. Au total, environ 4000 enfants sont donc adoptés chaque année, alors que plus de 28000 familles disposent d'un agrément.

Pour Geneviève Miral, il faut accepter cette nouvelle réalité. Encourager l'adoption des pupilles de l'État français et des enfants complètement délaissés par leurs parents, ce qui fait actuellement l'objet d'un texte de loi prochainement discuté au Parlement. Ef-

fectuer, aussi, un gros travail d'information et de préparation des candidats. « En Italie, par exemple, la moitié des enfants adoptés ont plus de 5 ans; chez nous aussi, il faut se préparer à cela », souligne-t-elle. Enfants plus âgés mais aussi enfants « à particularités », membres d'une fratrie ou souffrant d'un handicap. La présidente d'EFA en parle d'autant plus volontiers qu'elle et son mari ont fait ce choix, dès leur deuxième agrément. À la pouponnière, le bébé qu'on leur présente montre des signes inquiétants de dépression du nourrisson, on leur parle même d'un risque d'autisme. « Pendant deux ans, mon fils est resté accroché à moi, c'était du 24 heures sur 24 ! », raconte-t-elle avec simplicité. Aujourd'hui, son garçon va bien. Sa petite dernière, quant à elle, souffre d'une malformation au bras. « Quand j'ai dit à mon père qu'on allait l'adopter, il s'est inquiété pour notre quotidien, notre confort de vie. Je lui ai répondu : "Mais qui t'a dit qu'on voulait être tranquilles ?" », lance-t-elle dans un grand rire.

MARINE LAMOUREUX

REPÈRES

Dix mille familles représentées

► **L'association Enfance et Familles d'adoption (EFA)**, créée en 1953 et reconnue d'utilité publique en 1984, est le plus grand mouvement de l'adoption en France, avec 10000 familles représentées. Affiliée à l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et membre du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade), elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Elle fédère 93 associations départementales, mais ne confie pas directement d'enfants à l'adoption. EFA, 221, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. 01.40.05.57.70. **SITE :** www.adoptionefa.org

► **Le gouvernement a ouvert un portail Internet** pour informer et accompagner les candidats à l'adoption dans leurs démarches. Il comporte notamment de précieuses « fiches pays » permettant de connaître les spécificités et exigences de la législation, pays par pays. **SITE :** www.adoption.gouv.fr

Geneviève Miral chez elle à Carquefou (Loire-Atlantique), cet été.

Elle reconnaît que, depuis quelques années, le contexte a beaucoup changé et que le nombre des enfants adoptables à l'étranger a nettement diminué.